



ENCADR'FLASH

NAO 2023

Des mesures égalitaires mais pas équitables !

Vendredi 13 janvier 2023 à 14h, notre organisation syndicale a participé à la réunion multi-syndicale sur les **NAO de 2023**.

Lors des réunions bi-latérales, **la CFE-CGC Groupe RATP a revendiqué une augmentation significative de la valeur du point (actuel 6,40554)**, compte tenu du contexte inflationniste de 2023 (l'Insee et la Banque de France prévoient une inflation d'environ 7% pour 2023), cette demande est d'autant plus légitime !

Pour rappel, les 2,2% obtenus en 2022 ne compensaient déjà pas l'inflation !

Nous avons donc sollicité une revalorisation à la hauteur de l'inflation prévue en 2023, soit 7% et ceci à compter du 1 janvier, sans que cela n'ait d'impact sur la prochaine négociation PRE de 2023. C'est donc cette position que nous avons défendue ce jour.

L'entreprise fait les propositions suivantes :

- 10 points supplémentaires appliqués au salaire de référence et cela à compter du 01-01-2023
- 10 points supplémentaires appliqués au salaire de référence et cela à compter du 01-07-2023
- 15 jours au lieu de 10 jours de monétisation et cela uniquement pour l'année 2023
- 10 jours de repos fixes au lieu de 5 jours d'alimentation du compte CET et cela uniquement pour l'année 2023
- Clause de revoyure prévue en juillet 2023

Ces mesures se traduisent par une augmentation moyenne de **3,3%** pour la catégorie Maîtrise et de **2,4%** pour la catégorie Cadre.

La CFE-CGC Groupe RATP constate que certaines organisations syndicales privilégient l'attribution de points supplémentaires plutôt qu'une revalorisation de la valeur du point ; cette mesure semble égalitaire, mais néanmoins pas équitable pour l'encadrement dont la responsabilité et la prise de décision sont dépréciées. Notre organisation syndicale n'est donc pas totalement satisfaite de ces propositions qui ne répondent pas à l'inflation.

Enfin, la CFE-CGC Groupe RATP et les salariés de l'encadrement attendent maintenant **des actes forts de la part de la Direction** dans les prochaines négociations sur la PRE (Politique de Rémunération de l'Encadrement).